

SITO

07 BP. 13514 Lomé 7

Standard direction générale : 22 25 70 01

Mobile / WhatsApp : 90 31 31 59

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS****Date de la rentrée : 15 septembre 2025 à 6H45****I- CLASSES DISPONIBLES ET OUVERTES : 6<sup>ème</sup> - 5<sup>ème</sup> - 4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup>****II- DOSSIER A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION**

- 1 copie légalisée de l'acte de naissance
- Relevé de notes du CEPD légalisé
- Tous les bulletins de l'année scolaire écoulée 2024-2025
- Deux (2) photos d'identité récentes
- Deux (2) chemises propres (sous-main)
- Un certificat de scolarité pour les nouveaux élèves inscrits en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> & 3<sup>ème</sup>.

**III- FRAIS D'INSCRIPTION, D'ASSURANCE, DE SCOLARITE ET KIT****4) Frais d'inscription + assurance**

- 1-1- Elèves provenant des Ecoles Primaires KOUVAHEY= **10 000 F** (Don du carnet de correspondance)
- 1-2- Elèves provenant d'autres établissements = **13 000F** (Don du carnet de correspondance)
- 1-3- Classe d'examen - 3<sup>ème</sup> = **15 000F** (don du carnet de correspondance)
- 1-4- Kit Lacoste + cravate = **4000 F** sur commande et paiement à l'inscription (obligatoire)

**N.B. : l'assurance couvre les risques d'accident à l'école et sur le trajet de l'école 'Domicile - Ecole, Ecole - Domicile'.****2) Frais de scolarité**

- En 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> : **118 000F**      - En 4<sup>ème</sup> : **125 000**      - 3<sup>ème</sup> : **130 000 F**

**3) Modalités de paiement**

Classes	6 <sup>ème</sup> - 5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
<b>Tranches</b>			
1 <sup>ère</sup> tranche à l'inscription	<b>63 000</b>	<b>65 000</b>	<b>70 000</b>
2 <sup>ème</sup> tranche au plus tard fin novembre	<b>35 000</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
Dernière tranche au plus tard fin février	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>

**N.B. :**

- *Le respect scrupuleux des tranches ainsi définies est obligatoire.*
- *Les frais d'inscription, d'assurance et d'avance sur écolage déjà encaissés ne sont plus remboursables quels que soient les motifs évoqués en cas de désistement. Une année scolaire entamée est entièrement due.*
- *Une avance d'au moins 30 000F est exigible à l'inscription pour les nouveaux et en ce qui concerne les anciens élèves elle est exigible avant la reprise des classes pendant les vacances pour garantir sa place.*
- *Les ordres de renvoi sont communiqués aux parents soit individuellement sur la plateforme des parents d'élèves soit par un affichage.*
- **Les bulletins du 1<sup>er</sup> trimestre sont accessibles au paiement de la 1<sup>ère</sup> tranche de l'écolage et ceux du 2<sup>ème</sup> trimestre au solde de la scolarité.**

#### **IV- DISPOSITIONS RELATIVES A L'EXAMEN DU BEPC**

- Les dossiers du BEPC doivent être déposés à la Direction du collège au plus tard une semaine avant la rentrée pour les anciens et une semaine après la rentrée pour les nouveaux.
- **Les pièces à fournir :**
  - Une copie légalisée de l'acte de naissance
  - Une copie légalisée de l'attestation de réussite au CEPD datant de 4 ans au moins
  - Un sous-main (chemise propre)

#### **V- TENUE SCOLAIRE ET EQUIPEMENT**

##### **1) Tenue scolaire (voir tissu à la Direction Générale)**

**Garçons** : Pantalon kaki avec ceinturon, chemisettes à manches courtes à carreaux verts bouteille + **cravate kaki (voir Direction)**

- Chaussures fermées et propres obligatoirement.

**Filles** : Jupe longue kaki arrivant au moins au genou + chemisette à manches courtes ou corsage avec manches à carreaux vert bouteille + **cravate kaki (voir Direction)**

- Chaussures propres et fermées obligatoirement
- Coiffure modérée sans mèches et perles multicolores

**Garçons & Filles** : Lacoste à porter uniquement les mercredis (**obligatoire**) (**voir Direction**)

**N.B.** : Le port de téléphone à l'école est formellement interdit.

Tout contrevenant s'expose à la rigueur du règlement intérieur.

Tout téléphone saisi ne sera remis aux parents qu'à la fin de l'année scolaire en cours.

(Règle à tolérance zéro).

##### **2) Equipement**

La liste des fournitures sera fournie à l'inscription pour les nouveaux élèves et avec le bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre pour les anciens élèves.

#### **VI- PLATEFORME DES PARENTS D'ELEVES**

Il est créé au sein de chaque école, par la Direction Générale, une plateforme dédiée aux parents pour la transmission rapide et à temps réel des informations collectives à l'adresse de tous les parents.

A cet effet, les parents sont donc invités à renseigner le formulaire d'inscription en fournissant les numéros de téléphone utiles tout en mettant en exergue **les contacts WhatsApp appropriés** lors des inscriptions.

#### **VII-REPETITION**

Le collège **KOUVAHEY SITO AEROPORT** n'organise pas de répétition en dehors de l'établissement. En cas de besoin, la répétition doit obligatoirement se dérouler dans le cadre familial, au domicile du parent demandeur. Dans ce cas, la Direction Générale invite les parents d'élèves à s'adresser exclusivement au Chef d'établissement pour disposition à prendre. Le Collège **KOUVAHEY SITO AEROPORT** décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette recommandation.